

PLAN DE TRAVAIL N°1

THÈME 1 : LE XVIIIe SIÈCLE. EXPANSIONS, LUMIÈRES ET RÉVOLUTIONS

Chapitre 1 : Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux et traites négrières au XVIIIe siècle

Chapitre 2 : L'Europe des Lumières : circulation des idées, despotisme éclairé et contestation de l'absolutisme

Chapitre 3 : La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe

Problématique : Comment la marche de l'Europe vers une domination mondiale s'accompagne-t-elle de remises en question de l'absolutisme ?

I – Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux et traites négrières au XVIIIe siècle

A / L'Europe, au cœur d'un commerce international

1. Une Europe puissante

A partir du XVIe siècle, les Européens fondent des empires coloniaux outre-mer. Au XVIIIe siècle, les possessions espagnoles et portugaises sont les plus vastes mais Français, Britanniques et Provinces-Unies possèdent aussi des colonies et des comptoirs.

2. L'âge d'or du négoce international

Au XVIIIe siècle, les Européens exportent de l'Europe vers les colonies tous les produits nécessaires au quotidien des colons (produits manufacturés, céréales, laine, vin,...) ce qui crée une activité importante dans les campagnes qui entourent ces ports européens. En retour, les navires rapportent des produits tropicaux (sucre, café, cacao, ...) qui ensuite sont revendus très cher partout en Europe.

3. L'enrichissement des villes portuaires et de la bourgeoisie marchande

Ce commerce mondial enrichit les régions littorales de l'Europe de l'Ouest. Les grands ports comme Nantes, Londres ou Bordeaux enrichissent les villes où les riches négociants construisent de magnifiques monuments ou des hôtels particuliers. Les bourgeoisies marchandes deviennent alors des catégories sociales dominantes dans les villes grâce à leurs immenses fortunes comme la famille Nérac ou Bonnaffé à Bordeaux.

B / L'organisation de la traite atlantique

1. *La capture des esclaves*

Les esclaves sont capturés ou achetés par des rois ou des négriers. Ils sont ensuite transportés vers la côte où les capitaines des navires négriers les échangent contre des armes, de l'alcool ou des tissus.

2. *Le « passage du milieu »*

La traversée de l'Atlantique dure plusieurs semaines et elle est très éprouvante. Entassés et enchaînés dans les cales des navires, beaucoup d'esclaves meurent de maladies, d'épuisement ou se suicident : environ 10% décèdent durant la traversée. Après ce voyage, les captifs africains sont vendus et deviennent esclaves. On appelle ce commerce la traite négrière. La traite atlantique est organisée pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'économie de plantation.

C / L'esclavage dans les colonies

1. *L'économie de plantation*

Les colons européens possèdent les plantations qui alimentent le marché européen. Les esclaves qui travaillent dans les colonies françaises ont le statut de « biens meubles » défini par le code noir de 1685 pour les colonies françaises, ils sont soumis à un maître.

2. *La vie dans les plantations*

Les esclaves se retrouvent majoritairement affectés à du travail agricole. Ils sont mal nourris et mal logés et subissent souvent des châtiments corporels. Les affranchissements sont rares et l'espérance de vie des esclaves ne dépasse pas une dizaine d'années.

3. *Des résistances au XVIIIe siècle*

Les esclaves résistent en s'enfuyant (les marrons) ou en se révoltant comme à Saint Domingue. Certains Européens dénoncent les crimes des esclavagistes et militent pour l'abolition de la traite et de l'esclavage. Bien que les principales puissances européennes se soient engagées à abolir les traites négrières en 1815, celle-ci continuent jusqu'aux années 1860.

II – L'Europe des Lumières : circulation des idées, despotisme éclairé et contestation de l'absolutisme

A / Les Lumières : un nouvel élan intellectuel

1. *Qu'est-ce que les Lumières ?*

Au XVIIIe siècle, un nouveau courant de pensée s'impose en Europe : les « Lumières ». Les savants et les philosophes veulent éclairer les esprits de leurs contemporains. Leur but est de faire progresser l'humanité et apporter le bonheur aux hommes.

2. *Une nouvelle méthode de travail*

Les savants fondent leurs recherches sur l'expérience et la raison. Ils utilisent le doute pour émettre des hypothèses puis forment des conclusions grâce à l'observation et l'analyse. Désormais, on considère que le raisonnement et l'expérimentation sont les seuls moyens d'établir des vérités scientifiques incontestables.

3. *Des philosophes engagés*

Diderot, Rousseau, Voltaire et Montesquieu en France, Kant en Allemagne ou Smith en Angleterre critiquent l'Église et la religion, l'organisation de la société ou la façon dont les pays sont gouvernés notamment la monarchie absolue.

Ils réclament l'égalité et la liberté pour tous les hommes et dénoncent les injustices. Ils s'appuient notamment sur le modèle anglais où les libertés sont plus importantes et où le roi partage son pouvoir avec le parlement : monarchie parlementaire.

Pendant les Lumières se heurtent aux censures politiques ou religieuses en France, ce qui les oblige à s'exiler et à imprimer à l'étranger.

B / La diffusion des Lumières dans toute l'Europe

1. L'Encyclopédie

Les œuvres des Lumières, comme l'Encyclopédie, sont lues à travers toute l'Europe. Les philosophes sont nombreux à y participer tel que Diderot ou le mathématicien d'Alembert. Publiée entre 1751 et 1772, en 28 volumes, elle fait le point sur tout le savoir scientifique du XVIIIe siècle et diffuse les principales idées des Lumières.

2. *Le despotisme éclairé*

De grands souverains européens s'intéressent aux idées des Lumières : Frédéric II de Prusse, Catherine II de Russie et l'empereur Joseph II d'Autriche. Ils communiquent par lettres avec les philosophes et parfois les

accueillent chez eux. On dit qu'ils sont « éclairés » car ils appliquent les idées. Ils favorisent l'essor économique, réorganisent l'administration, appliquent la tolérance religieuse, humanisent leur justice. En réalité, les souverains renforcent leur pouvoir absolu et ne suppriment pas les privilèges, ils mettent les idées des Lumières au service de leur absolutisme.

3. Des lieux de rencontres : naissance de l'opinion publique

Des lieux où l'on peut discuter des idées des Lumières se multiplient : les salons tenus par les femmes de la haute société, les académies des sciences et des lettres, les loges de la franc-maçonnerie, les cafés mondains. Se réunir, participer à des débats et lire les premiers journaux sont des pratiques qui se répandent progressivement : ainsi ils contribuent à former une opinion publique, qui s'affirment face aux difficultés de la monarchie sous Louis XV et Louis XVI.

Cependant, des lieux sont réservés aux élites européennes éduquées

III – La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe

A / Un nouvel ordre politique : 1789-1815

1. « Vive le roi, vive la nation » : monarchie constitutionnelle en France : 1789 - 1792

Entre juin et juillet 1789, à l'initiative des députés du tiers état, les États généraux deviennent une Assemblée nationale constituante : ce qui met fin à la monarchie absolue.

Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille par le peuple de Paris apporte un soutien à l'Assemblée. La propagation de cette révolte se poursuit dans les campagnes pour mettre fin à l'Ancien Régime.

Mais la fuite du roi Louis XVI marque un tournant pour la monarchie constitutionnelle.

2. « Vive la République » : 1792 - 1799

En 1792, la France entre en guerre contre la Prusse et l'Autriche. Louis XVI est alors considéré comme un traître car c'est lui qui a demandé de l'aide à ces pays.

Le 10 août 1792, les sans-culottes parisiens et les soldats marseillais renversent la monarchie et la République est proclamée le 21 septembre 1792.

La mort de Louis XVI entraîne des révoltes en France et l'arrivée des montagnards qui organisent alors une violente répression : c'est la Terreur.

En 1794, la chute de Robespierre déstabilise la nouvelle République.

3. « Vive Bonaparte ! Vive l'Empereur » : 1799 - 1815

Le général Bonaparte en profite pour s'emparer du pouvoir par un coup d'État, en 1799 et poursuit la République : c'est le Consulat.

En 1804, Bonaparte proclame l'Empire et se couronne lui-même sous le nom de Napoléon Ier : c'est l'Empire. Les valeurs de la République sont alors remises en cause car il met en place un pouvoir absolu et limite les libertés politiques des Français.

B / Les transformations de société issues de la Révolution française

1. *Invention de la vie politique*

Après la Révolution, tous les régimes politiques reposent sur une Constitution qui repose sur les principes de souveraineté et de Nation.

De plus, les Français participent à la vie politique de la nation comme les députés qui vont débattre en Assemblée ou les citoyens qui créent des clubs politiques pour échanger leurs idées : les sujets deviennent des citoyens mais les femmes sont toujours exclues de la vie politique et une presse politique voit le jour.

Enfin, une réorganisation administrative du pays a lieu avec la création des départements où les préfets sont nommés par Napoléon et il désigne ou fait désigner les maires des communes.

2. *Une société transformée*

Les ordres et les privilèges ont été abolis en 1789 : tous les français sont déclarés égaux devant la loi, face à l'impôt et à l'accès aux emplois publics.

En 1792, le droit au divorce permet aux femmes de s'émanciper. Mais en 1804, le code civil fait de la femme un être inférieur à l'homme.

Dans le domaine culturel, la liberté de conscience et de culte sont affirmées en 1789, c'est-à-dire que chaque français est libre de sa religion.

L'État français signe un Concordat en 1801 avec le pape afin de salarier le clergé et de nommer les évêques.

Enfin, c'est le temps des premiers musées et lycées publics.

3. *Des réformes économiques*

Les changements ont été aussi économiques afin de faciliter les échanges sur le territoire national :

suppression des douanes intérieures qui pénalisent le commerce, unification des poids et mesures pour faciliter les transactions, création du Franc germinal pour que tous aient la même monnaie.

La liberté d'entreprendre est établie : c'est la naissance du libéralisme économique.

C / La France révolutionne l'Europe

1. *La France domine l'Europe*

Dès 1789, la Révolution française suscite beaucoup d'espoir dans les pays européens où se sont diffusées les idées des Lumières.

Depuis 1792, la France réalise des conquêtes afin de « libérer » l'Europe des « tyrans » : Belgique, Hollande, Italie du Nord...

Napoléon poursuit l'expansion : grâce à ses victoires, il est à la tête d'un vaste empire européen qui compte 130 départements en 1811. De plus, des États sont confiés à des membres de sa famille notamment ses frères en Pologne et en Espagne.

Sur les territoires occupés par les armées françaises, les droits féodaux ou privilèges sont abolis au nom des principes hérités de la Révolution et issu de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) : constitution et code civil sont mis en place.

2. *Naissance du sentiment national en Europe*

La présence française sur les territoires conquis en Europe est rejetée car les populations sont déçues, elles attendaient beaucoup de Napoléon notamment la mise en place des réformes issues de la Révolution française. Au contraire, Napoléon a confisqué et réquisitionné les biens de ses populations, prélève des impôts et fait une levée en masse de soldats pour sa Grande armée.

D'autre part, en Espagne, à partir de 1808, les troupes françaises doivent affronter le soulèvement des Madrilènes qui considèrent l'armée Napoléonienne comme une armée d'occupation d'où un sentiment anti-français qui donne naissance au sentiment national en Europe.

En 1814, une coalition d'États se forment pour envahir la France. Napoléon est contraint de s'exiler sur l'île d'Elbe : c'est une victoire pour les peuples dont le sentiment national s'est affirmé.

3. *1815 : retour à l'ordre monarchique*

En 1815, les puissances victorieuses de Napoléon se réunissent au Congrès de Vienne pour régler la question de l'Empire Napoléonien. C'est le rétablissement des dynasties, le peuple redevient le sujet, les réformes sont supprimées et les souverains européens s'unissent pour faire face aux mouvements révolutionnaires dans la Sainte-Alliance.

VOCABULAIRE A RETENIR

Ancien Régime : Désigne, depuis 1789, la société française d'avant la Révolution

Assemblée nationale constituante : Assemblée des députés qui représentent la Nation et rédigent une Constitution

Bourgeoisie : Terme désignant au XVIIIe siècle un groupe social qui n'exerce pas un travail manuel et dispose de revenus importants : les marchands, armateurs, entrepreneurs, financiers, avocats et hommes de loi

Censure : Contrôle des textes par une autorité qui décide s'ils peuvent ou non être publiés

Citoyen : Individu qui dispose de droits et de devoirs

Code civil : Recueil de lois précisant les droits des individus dans la société

Colonie : Territoire d'outre-mer conquis, administré et exploité par un pays étranger

Comptoirs : Établissement commercial européen situé outre-mer

Constitution : Loi fondamentale qui fixe la répartition et le fonctionnement des pouvoirs dans un État

Despote éclairé : Un roi qui applique certaines idées des Lumières tout en maintenant son pouvoir absolu

Despotisme éclairé : Conception du pouvoir politique qui tente de concilier absolutisme et Lumières. Le roi absolu doit gouverner d'après la raison et recherche le bonheur de ses sujets

Empire : Régime politique dans lequel le pouvoir est entre les mains d'un empereur. Le premier empire est celui de Napoléon Bonaparte (1804-1815)

États généraux : Assemblée convoquée par le roi, qui réunit les représentants des trois ordres du royaume

Encyclopédie : Ouvrage qui cherche à réunir toutes les connaissances de l'époque, rédigé par les philosophes et les savants

Les Lumières : Ensemble d'idées nouvelles, formulées par des philosophes et des savants, qui circulent en Europe au XVIIIe siècle

Libéralisme économique : Liberté pour les entreprises de posséder, de vendre, d'acheter, d'embaucher, de licencier.

Monarchie absolue : Régime politique dans lequel le roi est la seule autorité et dispose de tous les pouvoirs

Monarchie parlementaire : Régime politique dans lequel le pouvoir du roi est limité par l'existence d'une assemblée ou Parlement

Nation : Peuple partageant une même histoire et un même destin

Opinion publique : Ensemble des convictions, des jugements et des valeurs d'une société à une époque donnée

Préfet : Représentant de l'État dans les départements

Produits manufacturés : Produits transformés par l'industrie

République : Régime politique sans roi

Souveraineté : Droit d'exercer la totalité du pouvoir politique

Suffrage universel masculin : Droit de vote pour tous les citoyens hommes

Traite atlantique : Échange de marchandises contre des captifs en Afrique, puis déportation vers les colonies d'Amérique, où ils sont vendus et deviennent esclaves des colons européens

Traite négrière : Commerce d'esclaves noirs, par les négriers africains, arabes et européens